



Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 15 décembre 2020 à 19h00

Tous les membres en exercice étaient présents.

Madame Marie-Hélène Andrieux est nommée secrétaire de séance.

1/ DENONCIATION DE LA CONVENTION POUR LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Le maire expose au conseil municipal qu'une convention a été signée avec l'Etat dans le cadre d'un programme de logements locatifs sociaux, qui concerne l'appartement du rez-de-chaussée et celui du premier étage côté Nord du bâtiment au 3 rue du Lavoir. Cette convention expirait le 30 juin 2009 et était renouvelable tacitement par périodes triennales. Il propose de dénoncer cette convention au 30 juin 2021. Cette dénonciation ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un acte notarié, 6 mois avant la date d'expiration. Le conseil municipal, l'exposé du maire entendu, **à l'unanimité**, autorise le maire à dénoncer la convention et à signer tous documents s'y afférents.

2/ FORET COMMUNALE : PROGRAMME DE TRAVAUX 2021

Le maire présente au conseil municipal le programme d'action pour l'année 2021 proposé par l'Office National des Forêts pour un montant de 2287,78 € TTC. Ces travaux concernent les parcelles 6J et 13R et seront à imputer en investissement. Le conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise le maire à signer le devis de l'ONF. Ces travaux seront programmés au budget 2021.

3/ CONVENTION AVEC LA CHASSE

Le maire expose au conseil municipal que la convention signée avec l'ACCA de Dampierre sur le Doubs est échue depuis le 31 décembre 2019. Il propose de renouveler cette convention pour une période de six ans. Le conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise le maire à signer la convention avec l'ACCA pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2026 moyennant une indemnité annuelle de cinquante euros (50 €).

4/ ECLAIRAGE PUBLIC

Le maire informe le conseil de la proposition de la société LUMIELEC pour l'entretien de l'éclairage public. Un contrat est proposé. Après étude de l'offre, une rencontre est programmée pour vendredi avec l'électricien et la décision sera prise en fonction des échanges. Si la proposition paraît viable, le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat avec l'entreprise.

5/ DIVERS

- Demande d'emplacement pour un camion pizza : proposition sur le parking de la maison Bossière avec un droit d'emplacement de 20 € annuel
- Travaux de sécurisation du réseau d'eau par VEOLIA : les travaux sont prévus en deux phases et concernent la rue du Canal et la rue du Lavoir, ils débuteront le 11 janvier 2021
- Informations SIVOM, SIVU
- Nettoyage des abords de la maison Bossière : à programmer avec les employés du SIVU
- Dispositif participation citoyenne : la gendarmerie devait faire une présentation au conseil du dispositif en septembre en raison du COVID. Le sujet reste d'actualité et sera relancé dès que possible
- Organisation d'un concours pour les enfants de 3 à 12 ans : l'information sera diffusée prochainement dans les boîtes aux lettres
- Intervention de monsieur Manzi Daniel sur la vitesse excessive des véhicules dans la rue des Ecoles, tant par les voitures que par les bus.

